



CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

Installation du CNI Numérique

11 juillet 2018



Table des matières

Installation du CNI Numérique.....	4
16 CSF au Conseil national de l'industrie	6
La transformation numérique des filières	7
Le CNI Numérique en soutien aux filières.....	7
Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'Intelligence Artificielle	9
La transformation des entreprises industrielles par le numérique.....	10
L'action de l'Alliance Industrie du Futur	11
L'Alliance Industrie du Futur, Régions de France, Bpifrance et France Industrie s'allient au sein de La French Fab.....	11
Lancement d'une réflexion stratégique sur le développement des plateformes de formation aux technologies de l'industrie du futur	13

Installation du CNI Numérique

Les acteurs français du numérique, les filières industrielles et l'Alliance pour l'Industrie du Futur, avec le soutien actif de l'État (Ministère de l'Économie et des finances et Secrétariat d'État au Numérique), souhaitent s'investir dans un plan d'action stratégique pour accompagner les filières industrielles dans l'identification et l'exploitation des opportunités qu'apporte le numérique dans leurs secteurs.

Le CNI numérique est coprésidé par Madame Delphine Geny-Stephann, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances et par Monsieur Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État au Numérique.

Objectif : Accélérer la transformation du tissu industriel français vers l'Industrie du Futur grâce au numérique

Tous les industriels doivent se saisir des mutations profondes qu'implique le numérique sur leur stratégie, leurs moyens de produire, leurs moyens de vendre, leur business model et leurs moyens de collaborer au sein de leur filière ou en inter-filières.

Le CNI Numérique se donne pour objectif de construire et piloter la politique du gouvernement en matière de numérisation des entreprises industrielles, pour les amener à saisir les opportunités de leur transformation vers l'Industrie du Futur. Cette action s'organise selon 4 axes :

Axe 1 : La transformation par le numérique des chaînes de valeur dans chaque filière

Axe 2 : L'accompagnement de la transformation des entreprises industrielles par le numérique dans tous les territoires

Axe 3 : Les nouvelles compétences rendues nécessaires par la transformation numérique

Axe 4 : Les enjeux de normes et de régulation attachés au numérique dans l'industrie

Le **CNI numérique** veille à la bonne interaction entre le volet numérique des comités de filières et la feuille de route de l'Alliance Industrie du Futur.

Le CNI Numérique

Delphine GÉNY-STEPHANN

Mounir MAHJOUBI

Bruno GRANDJEAN
Président de l'AIF

Membres de droit	Représentants AIF	Représentants du CNI	Collèges des salariés
Nicolas DUFOURCQ Bpifrance	Godefroy de BENTZMANN Syntec numérique	Anne BOUVEROT	Augustin BOURGUIGNAT CFDT
Harold HUWART Régions de France	Bernard CHARLÈS Dassault Systèmes	Christel HEYDEMANN Schneider Electric	Eric KELLER FO
Philippe VARIN Vice-président du CNI	Frédéric SANCHEZ FIVES	Sophie ZURQUIYAH CGG	Christian MATHOREL CGT
			Xavier LE COQ CFE-CGC
			En cours CFTC

Les points clés

- Réunion d'installation du CNI numérique 11 juillet

16 CSF au Conseil national de l'industrie

Les président(e)s des 16 CSF du Conseil national de l'industrie

AÉRONAUTIQUE



Éric TRAPPIER,
président du Groupement des Industries
françaises aéronautiques et spatiales (Gifas)
et président-directeur général de Dassault
Aviation

ALIMENTAIRE



Jean-Philippe GIRARD,
président de la société Eurogerm

AUTOMOBILE



Luc CHATEL,
président de la Plateforme
Automobile (PFA)

BOIS



Luc CHARMASSON,
président du Conseil de Surveillance
Groupe Charmasson

CHIMIE ET MATÉRIAUX



Pascal JUÉRY,
président de l'Union des industries
chimiques (UIC) et membre du Comité
exécutif Solvay

EAU



Antoine FRÉROT,
président-directeur général de Veolia

FERROVIAIRE



Henri POUPART-LAFARGE,
directeur général d'Alstom

INDUSTRIELS DE LA MER



Hervé GUILLOU,
président du Groupement des Industries de
Construction et Activités navales (Gican),
président-directeur général Naval group

INDUSTRIES POUR LA CONSTRUCTION



Hervé de MAISTRE,
directeur général de Placoplâtre
Saint-Gobain, président de l'AIMCC
(Association française des industries
des produits de construction)

INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES



Thierry TINGAUD,
président STMicroelectronics - FRANCE

INDUSTRIES DES NOUVEAUX SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES



Isabelle KOCHER,
directrice générale d'Engie

INDUSTRIES ET TECHNOLOGIES DE SANTÉ



Jean-Luc BELINGARD,
président de la Fédération française des
Industries de santé (Féfis),
vice-président de l'Institut Mérieux

MINES ET MÉTALLURGIE



Christel BORIES,
présidente-directrice générale
d'Eramet

MODE ET LUXE



Guillaume de SEYNES,
directeur général - Pôle Amont et
Participations - Hermès

NUCLÉAIRE



Dominique MINIÈRE,
directeur exécutif groupe en charge de la
direction du parc nucléaire et thermique
d'EDF

TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS



Jean-Louis CHAUSSADE,
directeur général de Suez

La transformation numérique des filières

16 filières labellisées au sein du Conseil national de l'industrie

12 correspondants numériques déjà identifiés dans les CSF

Le CNI Numérique en soutien aux filières

Les Comités stratégiques de filière (CSF), correspondant chacun à une filière stratégique de l'industrie française, ont pour mission d'identifier de façon convergente, dans des contrats de filière, les enjeux clés de la filière et de fédérer les énergies autour de projets structurants pour l'avenir.

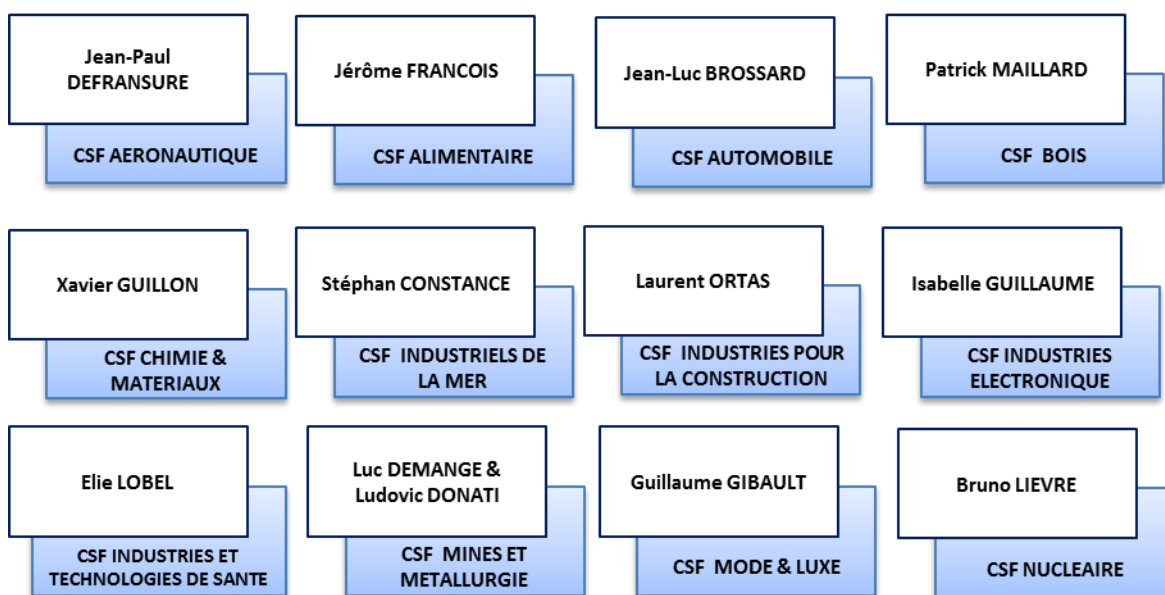
16 CSF ont été labellisés lors du Comex du 28 mai

Au sein de ces 16 CSF, la transformation numérique a été identifiée comme un axe prioritaire dans la mise en place de leurs contrats de filière.

Chaque CSF doit nommer un correspondant numérique qui aura pour objectif de piloter le plan d'actions de transformation numérique de la filière.

A ce jour, **12 CSF ont déjà identifié leurs correspondants numériques.**

Les correspondants numériques des CSF



Exemples de projets portés par les filières sur le thème la transformation par le numérique des chaînes de valeur :

- Plusieurs filières ont engagé des travaux pour se doter d'une plateforme numérique sur l'exemple des plateformes Boost dans l'Aéronautique
 - dans le prolongement des actions menées dans le cadre de BoostAeroSpace depuis plus de 10 ans, la transformation numérique de la filière aéronautique et spatiale s'accélère notamment avec la mise en place de AirSupply ; AirConnect ; AirDesign NG ; AirCollab et AirCyberSecurity.
 - Les filières Automobile, Industries pour la Construction, Ferroviaire, Industriels de la mer et Nucléaire ont également en projet la mise en place de plateformes numériques.
- Plusieurs projets structurants de filières visent à mieux exploiter les potentialités du numérique:
 - dans la filière Alimentaire, pour renforcer la traçabilité des produits grâce à la technologie du Blockchain
 - au sein de la filière Industriels de la mer, pour développer l'usage du jumeau numérique, inspiré par les travaux dans l'industrie pour la construction sur l'impact du BIM
 - au sein de la filière Industries et technologies de santé, pour exploiter au mieux le potentiel de l'Intelligence artificielle appliquée aux bases de données de santé

Dans le cadre de l'Axe 1 « la transformation par le numérique des chaînes de valeur dans chaque filière » du CNI numérique, le CNI numérique pourra apporter son soutien aux filières dans leur pilotage de leur plan d'action de transformation numérique de la filière.

Enfin, dans le cadre de l'Axe 2 « l'accompagnement de la transformation des entreprises industrielles par le numérique dans tous les territoires », certaines filières se dotent notamment d'accélérateurs French Fab (Aéronautique, Chimie & Matériaux, Automobile, Alimentaire), complétés pour certaines de dispositifs territoriaux spécifiques sur la transformation par les technologies du numérique des entreprises.

Points clés

- 5 filières ont un projet de développement de plateforme numérique, et la plupart des filières mettent en œuvre des projets structurants visant à mieux exploiter le potentiel du numérique
- Le CNI numérique en soutien aux filières dans la mise en œuvre de leur plan d'actions de transformation numérique

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'Intelligence Artificielle

Le développement des méthodes les plus performantes en IA nécessite la disponibilité de très grands volumes de données. Par exemple, l'apprentissage par données est actuellement une méthode massivement utilisée pour construire des algorithmes d'IA. En outre, au-delà de la construction d'algorithmes d'IA, la constitution de jeux de données est aussi nécessaire pour évaluer les algorithmes d'IA, que ce soit pour mesurer leur performance, contrôler la conformité de leur fonctionnement par rapport à leur finalité ou évaluer leur sécurité. Or de **tels jeux de données sont aujourd'hui des ressources rares pour les acteurs français.**

Ces constats, appuyés par les conclusions de la mission Villani, ont conduit le Président de la République à annoncer le 29 mars 2018, dans le cadre de la **stratégie nationale en matière d'IA, le soutien à la création de plateformes de partage de données.**

Le gouvernement a décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « mutualisation de données » auprès des acteurs privés et publics pour permettre l'émergence de projets ambitieux dans ce domaine.

Cet AMI permettra de construire un appel à projets soutenant des initiatives de mutualisation de données au sein de plateformes sectorielles ou trans-sectorielles, en intégrant l'avis des acteurs sur les modalités de cofinancements privé-public les plus adaptées. Il est envisagé que les modèles économiques des initiatives soutenues devront générer une activité viable et pérenne, sans nouveau financement public, à un horizon moyen de 3 ans.

Cet AMI s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les acteurs afin de s'assurer de l'adéquation du futur appel à projets avec leurs besoins réels. Il s'adresse aussi bien aux potentiels futurs porteurs de projets qu'aux structures susceptibles de les accompagner ou de structurer leur réflexion, en particulier les pôles de compétitivité et les fédérations professionnelles.

Calendrier prévisionnel

- Lancement AMI début septembre 2018, clôture fin octobre 2018.
- Auditions d'approfondissement en novembre.
- Lancement AAP début 2019.

La transformation des entreprises industrielles par le numérique

Les politiques publiques de soutien à la transformation des entreprises industrielles par le numérique doivent atteindre chacune des entreprises du territoire français car chacune d'entre elles est concernée. Par nature, c'est une bonne coordination des différents acteurs de l'accompagnement des entreprises qui en est la clef de réussite.

C'est ainsi que le CNI Numérique regroupe aux côtés de l'État les acteurs essentiels de cet accompagnement au travers de l'Alliance Industrie du Futur et de ses membres, des Régions de France, de France Industrie et plus largement des filières du CNI.

La French Fab constitue l'emblème de cette dynamique et fédère les énergies en faveur de la transformation des entreprises, que ce soit au niveau des entreprises elles-mêmes ou des réseaux d'accompagnement.

Lors de cette réunion du CNI Numérique, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a présenté les actions qu'elle organise en faveur du développement des entreprises industrielles du territoire régional. Elles se placent naturellement sous la bannière de La French Fab en visant la synergie entre l'action de chacun des acteurs du territoire.



L'action de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur (AIF) construit sa nouvelle feuille de route stratégique qu'elle présentera à l'occasion du prochain Comité Exécutif du CNI le 10 septembre prochain.

Elle s'organise autour de 3 axes stratégiques :

1. Développement et intégration des technologies du futur et leur normalisation
2. Transformation des PME-ETI, et des filières dans les territoires
3. Développement des compétences de demain

L'AIF constitue une ressource tant pour les entreprises que pour les porteurs de dispositifs d'accompagnement sur la meilleure manière d'opérer ou d'accompagner la transformation des entreprises industrielles.

Capitalisant sur 3 années d'expérience, l'AIF et ses membres compléteront l'offre des filières industrielles afin de que l'ensemble du tissu industriel français appréhende les enjeux de la transformation numérique et des nouvelles technologies.

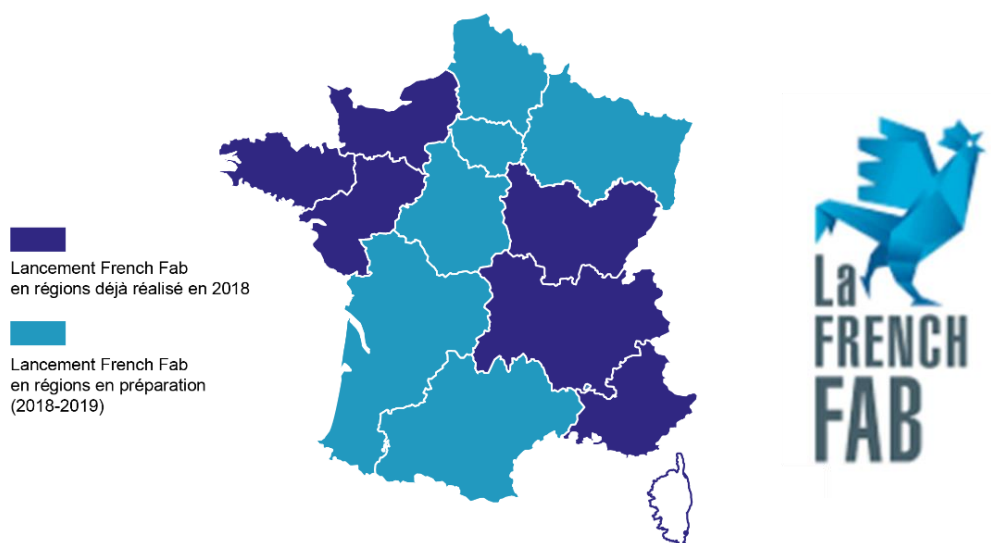
L'AIF soutient les initiatives qui ont besoin de conseil sur les meilleures pratiques à déployer, et est un des acteurs majeurs de La French Fab. À cet égard, elle compte renforcer encore la visibilité des Vitrines pour que ces exemples de la transformation industrielle par le numérique soient source d'inspiration et de diffusion de l'excellence industrielle française.

L'Alliance Industrie du Futur, Régions de France, Bpifrance et France Industrie s'allient au sein de La French Fab

Près de 3 000 entreprises françaises ont déjà rejoint La French Fab, se plaçant ainsi au sein du collectif français de l'industrie. Elles démontrent leur dynamisme et leur volonté d'avancer en équipe dans leur transformation et à la conquête des marchés.

Cette dynamique est portée par de multiples acteurs dont les membres fondateurs de La French Fab.

Les **Régions de France** métropolitaine auront d'ici 2019 toutes rejoint La French Fab pour mettre en valeur et en visibilité leurs actions en faveur de leur tissu industriel local.



L'**Alliance Industrie du Futur** porte toute entière l'ambition d'accompagner les entreprises dans leur transformation. L'organisation de ses réseaux d'ambassadeurs et correspondants régionaux, l'engagement de ses membres dans les diagnostics, actions thématiques ou projets de financement d'investissements, la valorisation des entreprises Vitrites Industrie du Futur, ou encore le Pass Industrie du Futur, ont déjà permis à plus de 5 100 entreprises d'être accompagnées dans leur transformation.

Bpifrance anime des actions, des réseaux d'entreprises et des accélérateurs qui portent la dynamique de La French Fab. Les dispositifs de soutien aux entreprises industrielles sont appelés à arborer La French Fab pour être facilement identifiables et contribuer à la dynamique du mouvement de transformation.

France Industrie, l'organisation professionnelle représentative de l'Industrie en France, porte également cette volonté de transformation et contribue activement à la mise en mouvement du tissu industriel avec des opérations de communication d'ampleur en faveur de l'attractivité des métiers de l'industrie.

France Industrie rejoint ainsi les membres fondateurs de La French Fab que sont Bpifrance, l'État, Régions de France, l'Alliance Industrie du Futur et Business France.

Ces partenaires engagent aux côtés de l'État une collaboration opérationnelle pour agir en synergie, afin que toujours plus d'entreprises rejoignent La French Fab et se transforment pour conquérir les marchés industriels de demain.

Ils animeront plus globalement tout l'écosystème des partenaires de La French Fab, qui inclut tous ceux qui contribuent au développement des PME industrielles (écosystèmes locaux, organismes et écosystèmes d'innovation, réseau consulaire, réseau des centres techniques industriels, etc.).

La première réunion de travail élargie des partenaires de La French Fab s'est tenue hier mardi 10 juillet à Bercy et a permis de partager les pistes de travail qui seront suivies dans les prochains mois.

Lancement d'une réflexion stratégique sur le développement des plateformes de formation aux technologies de l'industrie du futur

Les technologies de production du futur (robotique, cobotique, fabrication additive,...) sont en cours de déploiement dans les filières industrielles. Ces technologies axées sur le numérique nécessitent pour les entreprises concernées (grands groupes industriels, ETI, PME et TPE) le développement de nouvelles compétences pour les actifs d'aujourd'hui et de demain.

Au-delà de la labellisation par l'AIF de nouvelles Vitrines de l'Industrie du Futur, il apparaît souhaitable de favoriser, en lien avec les grandes filières industrielles et avec les sites industriels en région, le déploiement dans les territoires de plateformes de formation aux technologies de l'Industrie du Futur. En effet, pour faire face aux nouveaux besoins de formation, plusieurs groupements d'entreprises associés aux centres de formation professionnelle, appuyés par les conseils régionaux et dans certains cas par les rectorats d'académie, ont constitué des plateformes d'enseignement spécialisées dans les technologies numériques et leurs applications industrielles.

Ces plateformes technologiques de formation (initiale et continue) sont destinées à la formation de publics variés : chefs d'entreprises, salariés en activité, demandeurs d'emploi, jeunes (lycées, alternants et étudiants) et formateurs.

L'objectif de la mission est de recenser toutes les initiatives de ce type en cours de conception ou de mise en place en France, à l'initiative des industriels, des établissements d'enseignement ou des collectivités locales, en précisant leurs objectifs et les modalités de financement prévues. Les recommandations porteront sur les meilleurs moyens de favoriser le développement de ces initiatives.

Il est par ailleurs demandé, compte-tenu de la labellisation de 78 Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), de recenser les synergies existantes entre ces CMQ et ces plateformes.

Un rapport d'étape est demandé pour la réunion plénière du Conseil national de l'industrie du 22 novembre prochain, pour une remise fin janvier 2019.

